ULB-
COOPÉRATION
L'ONG de l'Université libre de Bruxelles

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de depôt
Bruxelles X / P302398

Butembo, RDC, 2018

OÙ VA LA COOPÉRATION ?

Azimé-Dossou, Togo, 2018

N°15

SEPT-NOV 2018

Éditeur responsable : ULB-Coopération asbl | Av. F.D. Roosevelt 50, CP266 | 1050 Bruxelles
Tél. : 02 650 6100 | www.ulb-cooperation.org

SOMMAIRE

p. 3
Brèves
p. 4
Une approche globale justifiée, mais jusqu'où ?
p. 6
De chasseur d'antilopes à gestionnaire d'hôpital
p. 8
Deux ans après… Quels changements?
p. 10
Connaissez-vous les mangroves?
p. 12
Événements à venir

Coordination
Julie Simon, Nel Tsopo
Ont collaboré à ce numéro
Thierry De Coster, Eric Decroix, Anne Depret, Manon Marlier, Audrey Villance, Thomas Weigert, Alain Wodon
Graphisme
mpointproduction.be
Impression
vanruys.be

ÉDITO

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Nous vivons probablement une période charnière de l'histoire de l'Homme. En moins d'un siècle, la population humaine est passée de 2 à 7 milliards d'individus, alors qu'elle avait mis près de cent siècles depuis l'invention de l'agriculture pour atteindre les 2 milliards. La globalisation d'un modèle sociétal exigeant une croissance permanente de la consommation et épuisant ainsi les ressources naturelles fait sentir de manière de plus en plus évidente ses effets dramatiques sur l'environnement, au niveau planétaire.

Face à cette situation, les populations des pays occidentaux, qui durant des décennies avaient bénéficié d'une situation de domination et de privilèges par rapport au reste de la planète ainsi que d'un confort matériel historiquement inouï, sont aujourd'hui confrontées à une concurrence accrue des continents jadis utilisés seulement comme sources de matières premières et de main d'œuvre et en conséquence, à une remise en cause de leur mode de vie.

Ce basculement entraîne des choix fondamentaux qui s'expriment via le processus électoral démocratique. L'un de ces choix est celui qui explique la montée des populismes d'extrême-droite dans de nombreux pays : nostalgie d'un passé idéalisé, repli identitaire, érection de murs et stigmatisation de « l'étranger », responsable de tous les maux et menace à notre bien-être.

L'approche inverse est celle de la lucidité face aux responsabilités et aux solutions, de la solidarité face aux épreuves, du partage, de l'ouverture et en un mot, de la fraternité face aux immenses défis posés à l'Humanité. C'est ce que fait la coopération au développement. C'est pourquoi le traitement réservé par un pays à ses programmes de coopération au développement est un révélateur profond du choix de société qui l'anime.

Eric Decroix,
Administrateur ULB-Coopération

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

UNE APPLI POUR DÉJOUER LES STÉRÉOTYPES SUR LES CAMPUS

#Let's Meet ULB est une application mobile ludique, développée par ULB-Coopération avec des étudiant·e·s pour des étudiant·e·s, qui vise à déconstruire les stéréotypes et à favoriser le vivre-ensemble avec à la clé, des rencontres parfois improbables…

Ces stéréotypes sont parfois responsables d'un cloisonnement au sein de la communauté universitaire, ne favorisant que des rencontres entre personnes du même milieu ou de la même filière d'étude.

En amont du jeu, un travail a été mené par un groupe de 9 étudiant·e·s en sciences de l'informatique et de 6 étudiant·e·s en psychologie sociale et interculturelle de l'ULB.

Le jeu débute par l'attribution aléatoire d'un avatar et d'un pseudonyme. Il n'est donc pas possible de connaître l'âge, le genre ou encore la faculté dans laquelle se trouve l'étudiant·e invité à une rencontre. Les quelques réponses auxquelles les utilisateurs et utilisatrices auront accès permettront de se forger une représentation de la personne avant de la rencontrer sur le campus.

Pour en savoir plus, une seule solution : téléchargez l'appli !

letsmeet.ulb.ac.be

BRÈVES

BURKINA FASO : LA GESTION DE L'EAU PASSERA PAR LES ASSOCIATIONS

Le système de gestion hydraulique a été revu par les autorités burkinabés : les communes disposent désormais de plus de prérogatives dans la gestion de l'approvisionnement en eau. Le corolaire est la création d'associations d'usagers de l'eau (AUE), présentes dans presque tous les villages, dont le rôle est de collecter les cotisations des usagers de l'eau, de surveiller l'état de fonctionnement des pompes à motricité humaine et de faire appel à un réparateur si nécessaire.
En collaboration avec la commune de Barsalogho et plusieurs ONG, dont notre partenaire «Impulsion», des animateurs ont été recrutés, et une formation a été réalisée pour des ateliers avec les AUE, le but étant que chaque association soit en place et active avant la fin de l'année.

Barsalogho, Burkina Faso, 2018

PADISS REÇOIT LES ÉLOGES DE L'AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE EN RDC

Lors de son discours d'ouverture de la fête de l'Union Européenne en mai dernier à Kinshasa, l'ambassadeur SE Bart Ouvry a salué l'engagement et l'implication des acteurs congolais dans la mise en œuvre des projets de développement sur leur territoire. Passant en revue l'ensemble des projets financés par l'union européenne au Congo, il s'est attardé sur PADISS (Projet d'appui au développement intégré du système de santé) d'ULB-Coopération, soulignant l'engagement des Dr Jean-Bosco Kahindo et Prudence Mitangala pour les actions de développement. Une belle reconnaissance de tout le travail fourni par nos équipes!

L'UE DÉPENSERA PLUS POUR SES FRONTIÈRES QUE POUR L'AFRIQUE

La proposition de la Commission pour le renforcement des frontières européennes alloue désormais et pour la première fois plus d'argent (>30,8 milliards d'euros) au contrôle de l'immigration qu'à l'aide au développement pour l'Afrique subsaharienne. La seule gestion des frontières verrait son budget augmenté de près de 200 %.

Source : euractiv.fr, août 2018

CERCLE VERTUEUX À DIOKHAR

La saison des pluies s'est fait attendre au Sénégal. Un mois et demi de retard a asséché une grande partie des nouvelles pousses. Dans le village pilote de Diokhar, où notre partenaire APAF accompagne la transition des agriculteurs vers l'agroforesterie, les puits sont vides. Pour sauver les jeunes plants et les arbres permettant le processus d'agroforesterie, les femmes se sont mobilisées et ont cotisé pour le transport de l'eau en charrette et âne depuis le forage qui se trouve à plusieurs kilomètres du village. Cette action peut sembler normale. Elle est remarquable car dans un contexte de ressources financières limitées, elle montre un réel changement de mentalité, orienté vers le moyen terme. Notre partenaire APAF a décidé de soutenir cette démarche en contribuant à l'achat de citernes pliables permettant le stockage de 1.000 litres d'eau.

Diokhar, Sénégal, 2018

COOPÉRATION BELGE

UNE APPROCHE GLOBALE JUSTIFIÉE MAIS JUSQU'OÙ ?

POURQUOI UNE APPROCHE GLOBALE ?

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics de nombreux pays cherchent à rendre l'aide publique au développement plus efficace et pour ce faire, notamment, la mettre en phase avec les autres canaux des relations internationales tels que la défense et la diplomatie. Ceci est louable et cohérent. Pour cela, ils font régulièrement référence à l'« approche globale ».

L'approche globale consiste à « *combiner de manière cohérente des politiques et des instruments belges se rapportant à un large éventail de domaines qui vont de la diplomatie, de la sécurité et de la défense au financement, au commerce, au développement et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la justice et la migration, et en assurant que les différents efforts se renforcent mutuellement et se complètent dans le cadre du large champ de l'action extérieure belge* »[1].

QUELLE APPROCHE GLOBALE EN BELGIQUE ?

L'adoption d'une approche globale dans le domaine du développement n'est pas une nouveauté en Belgique : la réforme de la coopération internationale, avec l'adoption de la loi du 25 mai 1999, en avait déjà jeté les bases. Elle intégrait la prévention des conflits et la consolidation de la société civile, y compris le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme et libertés fondamentales, l'agriculture, les infrastructures, l'éducation et la santé. Plus récemment, en 2017, le Ministre de la Coopération au développement, Alexander De Croo, a fait valider en Conseil des ministres une note stratégique[2] sur l'approche globale de la Belgique en matière d'affaires étrangères. Cette note a été élaborée par la Direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (DGD). Elle trouve son origine dans un travail conséquent réalisé par des chercheurs de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur au sein d'un consortium nommé « Acropolis », mandatés par la DGD, pour développer la thématique « Governance For Development »[3], afin de l'aider dans ses prises de décisions. La note de synthèse qui en résulte, intitulée *« Une approche globale pour la coopération belge au développement »* complète une série comprenant également une note sur *« une politique nationale intégrée »* et une autre sur *« les réseaux de gouvernance pour la coopération belge au développement »*. Cet ensemble pose les bases théoriques d'un livre vert attendu fin 2018, qui fournira davantage d'éléments opérationnels liés à la mise en œuvre d'une approche globale au sein de la coopération belge au développement.

LA NOTE STRATÉGIQUE SUR L'APPROCHE GLOBALE[4] DE LA BELGIQUE EN MATIÈRE D'AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La note est introduite par le préambule suivant : *« Dans un monde de plus en plus complexe et où se succèdent rapidement nombre d'opportunités et de défis très divers, il convient de veiller à la mobilisation cohérente et efficace des instruments et moyens dont nous disposons pour la réalisation de notre politique étrangère. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que les situations complexes, qui s'accompagnent de défis multiples tant politiques que sociaux, écologiques, économiques, militaires et sécuritaires, ne se contentent pas de réponses simples mais requièrent un renforcement de la coordination et de la synchronisation à tous les niveaux de l'action politique. Le gouvernement a déjà donné une première impulsion en ce sens avec l'insertion dans les documents stratégiques du concept «* defense, diplomacy, development, law and order *», précurseur d'une Approche Globale plus aboutie.* »

La première phrase de la note stratégique indique qu'il s'agit de poursuivre *« nos intérêts et les valeurs qui nous sont chères et que nous souhaitons promouvoir dans le monde »*. Précision est apportée : *« Il s'agit de nos intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels et sécuritaires et des intérêts des ressortissants belges à l'étranger, mais aussi des valeurs fondamentales auxquelles nous tenons et que nous voulons porter dans le monde entier. »* Plus loin : *« Dans l'attente d'un inventaire conjoint des intérêts et valeurs belges dressé par le gouvernement, de l'analyse du contexte (sécuritaire) international et de l'élaboration d'une stratégie nationale inscrivant ce cadre dans le contexte mondial, l'AG se concentrera sur les pays, régions et thématiques dont la pertinence s'est déjà exprimée par leur impact sur des enjeux essentiels pour la politique étrangère de la Belgique au sens large*[4] *»*. Et plus loin encore : *« Le caractère*

intégral de l'approche implique par ailleurs que, lorsque cela est utile ou souhaitable, les autorités au niveau fédéré, les acteurs de la société civile, le secteur privé ou encore les milieux universitaires puissent être invités à participer/être associés à l'Approche Globale. »

QUELQUES RÉFLEXIONS

La globalisation des problèmes mondiaux et le lien croissant entre pauvreté, changement climatique, migrations et sécurité, au Nord comme au Sud, impliquent de dépasser la dimension initiale « Paix et Développement » et justifient une approche globale et cohérente. Mais que doit contenir cette approche ? Les documents officiels nous disent qu'elle sera basée sur les « valeurs de la Belgique ». Qui sera responsable de sa coordination ? Qui et comment mettra-t-on en œuvre ses différentes composantes ? Autant de questions très délicates.

La conception et la mise en œuvre d'une approche globale implique de nombreux acteurs qu'il est nécessaire de mobiliser et coordonner : ministères, administrations, institutions belges mais également les acteurs non gouvernementaux.
Les ONG devraient donc être actrices de cette transition vers l'approche globale, contribuant directement à la thématique du développement. Elles en seront également largement dépendantes puisque bénéficiaires des subsides publics pour mettre en œuvre leurs projets. Elles n'ont cependant pas ou peu été concertées lors du processus.

Bien que soucieuses, pour la très grande majorité, d'adopter une vision systémique (globale et intégrée) afin de mettre en œuvre des projets cohérents, les ONG critiquent certains aspects de l'approche promue par le gouvernement[5]. En effet, le risque est important que celle-ci conduise à l'instrumentalisation de la coopération au bénéfice de la politique étrangère du pays. Cette crainte est d'ailleurs confirmée par la première version de la nouvelle proposition de loi sur la coopération qui indique que celle-ci doit prendre en compte les intérêts extérieurs de la Belgique. N'y a-t-il pas là une inversion des principes de la coopération au développement ?

Dans cette approche, quelle est la place des pays bénéficiaires pour participer à l'élaboration des actions de coopération puisque la cohérence sera dictée par la Belgique ? Enfin, cette approche, qui implique une étroite collaboration entre tous les acteurs, et donc notamment l'armée, contient des risques liés à la confusion des rôles. Les balises éthiques des diverses structures ne sont pas semblables, et les liens de confiance (notamment du grand public) envers les ONG pourraient à juste titre se détériorer.

Autre inquiétude, sous prétexte d'efficacité, l'approche globale est un énorme obstacle à l'expression de la diversité. Le secteur associatif n'a pas pour vocation d'être le reflet des valeurs d'un gouvernement, quel qu'il soit. Le limiter à ce rôle serait un recul important de notre démocratie. Pourtant, des événements récents tendent à montrer que certains politiques ne partagent pas ou plus ce point de vue. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les vives critiques qu'on subit récemment, UNIA[6], institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination ou encore le Centre d'Action Laïque[7], institution libre mais subsidiée, ainsi que les Recteurs d'Universités lors du récent débat sur l'avortement. Si cette tendance se développe, quel sort sera réservé aux ONG qui sortiraient du cadre de l'approche globale ?

Comment seront définies les fameuses « valeurs belges » qui formeront le socle de l'approche globale ? Qui va dicter les règles de cette nouvelle sorte de « pensée unique » ? S'il s'agit de se conformer aux valeurs et intérêts énoncés par une majorité gouvernementale, on est en droit de s'inquiéter. L'émergence des populismes dans le monde nous montre que tout est devenu possible. Les fonds dédiés à la coopération au développement pourraient être dramatiquement réorientés. Des fonds européens de coopération sont déjà affectés au renforcement des frontières des pays du Sud. Le président Trump a fait supprimer les aides en faveur de la planification familiale…

Enfin, même si des réponses rassurantes devaient être apportées à ces questions, se pose encore la question de la faisabilité. Comme le rappelle Acropolis[8], la mise en place d'une approche globale efficiente nécessitera des moyens supplémentaires or il semble au contraire que la réforme proposée par le gouvernement se fasse également dans un objectif de restriction budgétaire.

DERNIÈRES PERSPECTIVES

Au début de l'été 2018, le Ministre De Croo faisait part de sa volonté de refondre la Loi sur la Coopération au Développement pour mieux y intégrer une approche globale fondée notamment sur l'appui au secteur privé, la lutte contre les migrations et la prise en compte des intérêts extérieurs de la Belgique. Fin août 2018, un nouveau projet de loi qui réorganise complètement la politique belge de développement a été approuvé en première lecture par le Conseil des Ministres. Il met en avant trois mécanismes d'action (légèrement reformulés par rapport au texte initial à la suite des oppositions venues de la société civile) : de nouvelles formes de financement, le développement du numérique et surtout l'implication du secteur privé, vu comme un moteur significatif de progrès et de développement humain.

À nouveau, beaucoup de questions se posent sur l'opérationnalisation de ces trois axes. Tout semble possible, le meilleur comme le pire. Suite au prochain numéro.

1. AR 17.12.2017.
2. L'objectif d'une note stratégique est de définir et de justifier une vision et des priorités communes.
3. www.governance4development.org
4. Ibid note stratégique p. 2.
5. *Rapport 2018 sur l'aide belge au développement*, CNCD, 2018.
6. www.unia.be
7. www.laicite.be
8. *A Comprehensive approach for Belgian development cooperation*, 2018, p.7.

DE CHASSEUR D'ANTILOPES À GESTIONNAIRE D'HÔPITAL

Après 30 années d'une très fructueuse collaboration, Jérôme Fazili a décidé de donner un nouvel élan à sa carrière et pour cela de quitter ULB-Coopération. Nous avons profité de ce moment pour lui demander de revenir sur son parcours exceptionnel. Parcours qui l'a mené de la chasse dans les forêts de Shabunda à la gestion hospitalière et la direction administrative et financière de nos bureaux à Kinshasa et Goma, en passant par la lutte contre la malnutrition au Sud-Kivu.

Je suis né dans le village Mikaba, en Territoire de Shabunda, peu avant Noël 1963, le 12 décembre exactement. Ma première expérience avec la dure réalité congolaise a déjà lieu quelques mois plus tard. Alors que tous les habitants fuient mon village attaqué par les rebelles mulelistes, je reste seul, oublié dans mon lit. Heureusement, ayant constaté cela, maman reprit le chemin inverse sous les tirs de bombes pour venir me récupérer. Plus tard, ayant la grande chance d'avoir des parents conscients de l'importance d'une bonne éducation, je commence mes études primaires en septembre 1970. Ceci n'empêche pas ma famille d'être respectueuse des traditions puisqu'à 12 ans, je dois passer l'initiation, « le bwali ». Sous la direction du grand esprit lega appelé « Kimbilikiti » et de ses collaborateurs, je vis 6 semaines dans les bois avec des garçons de mon âge pour découvrir la culture lega et apprendre comment un homme doit se comporter dans la société. À 13 ans, je débute mes études secondaires. Pour cela, je dois quitter mes parents et vivre chez des membres de la famille qui habitent près de ma nouvelle école. Après la 4e année d'études secondaires, je suis obligé de changer d'établissement et de village car mon école n'a pas de 5e et 6e années. Je me rends alors à Kamituga, cité minière d'exploitation de l'or et de la cassitérite. Pour contribuer au financement de mes études, je vends des cigarettes, je chasse les antilopes et les porcs-épics avec papa ou j'assiste maman dans le processus de production de l'alcool que je vends dans les carrés miniers. À Kamituga, je découvre un nouveau fléau, la corruption. Pour réussir, il faut donner de l'argent aux enseignants. Pour y arriver, la plupart des jeunes vont, la nuit, creuser frauduleusement sur le site d'exploitation de la société et y trouver un peu d'or. Après deux tentatives, pour faire comme les autres, je refuse le processus, je refuse de réussir par la corruption. Je suis recalé la première année, puis la deuxième année. Révolté, je décide de quitter Kamituga et m'écarte encore un peu plus de ma famille pour chercher une école sérieuse à Bukavu. J'y reprends la 5e, puis termine la 6e année d'études secondaires avec obtention du diplôme d'État. En 1984, avec la recommandation du Recteur du collège, je m'inscris à l'Université de Kinshasa. Malheureusement, mes parents n'ont pas les moyens de me faire voyager. Je tente alors et obtiens l'inscription à l'Institut supérieur des techniques médicales de Bukavu.

Pendant ma dernière année d'études, je réalise un stage à l'Hôpital pédiatrique de Lwiro. J'y fais la connaissance du Dr René Smets, pédiatre belge, responsable des projets du CEMUBAC (ancien ULB-Coopération) auprès du Département de Nutrition du Centre de Recherche en Sciences Naturelles de Lwiro. Une belle complicité nait avec René lorsque je me permets de lui faire part de mes doutes concernant le protocole de renutrition pour les enfants en malnutrition et qu'il fait preuve d'une belle ouverture. « Très bien. Ne tiens pas compte des normes établies par la médecine belge, fais d'abord selon vos pratiques, nous évaluerons ensemble ». Le protocole que je propose permet de couvrir les besoins en protéines des enfants. C'est mon premier succès !

Je termine le cycle de graduat le 13 octobre 1987 avec une spécialité en nutrition. Trois jours après l'obtention de mon diplôme, la complicité avec René se confirme, il vient me chercher à Bukavu selon sa promesse. Il m'ouvre les portes d'un emploi au Centre de Recherche et me permet de rester en contact avec le CEMUBAC. C'est le début de ma première carrière, celle de nutritionniste-diététicien.

Jérôme Fazili

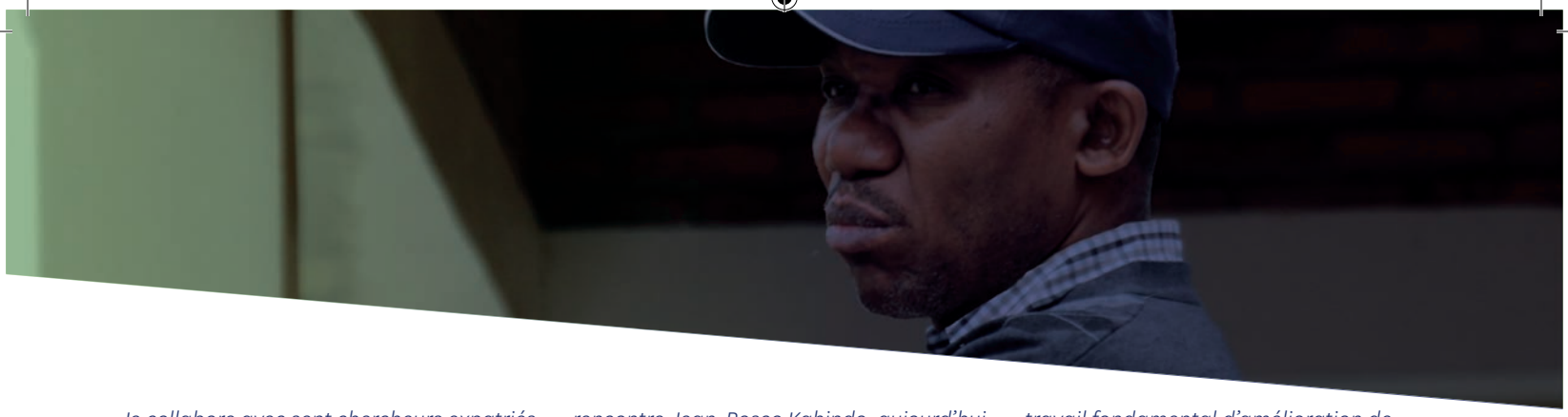

Je collabore avec sept chercheurs expatriés qui, avec les équipes locales, travaillent sur un projet interdisciplinaire et intégré alliant lutte contre la malnutrition et développement agricole. J'y développe les aspects nutritionnels. Dans ce cadre, je développe avec Alain Wodon (actuel directeur d'ULB-Coopération) un logiciel qui m'aide à élaborer les menus individualisés des enfants en vérifiant la qualité des apports nutritionnels. Notre collaboration jette les bases de l'apport informatique aux projets qui se développera ensuite. Elle est aussi le début d'une belle complicité qui dure encore aujourd'hui.

En entrant au CEMUBAC, je savais que je rejoignais une organisation également intéressée par la formation. Je ne suis pas déçu puisque c'est le directeur de l'époque, le docteur Philippe Hennart qui m'appuie dans la recherche d'une formation complémentaire en Belgique. Comme il n'y a pas d'offre satisfaisante concernant la nutrition et ses spécificités africaines et vu mon intérêt pour la gestion et l'informatique, il me propose de me tourner vers la gestion hospitalière. Le 14 septembre 1995, je dépose mes valises pour deux années à Bruxelles. Les cours sont intéressants. Je découvre la Belgique, son froid, son gris. Ces années sont marquées par la guerre en RDC, mon épouse et mes enfants restés au pays sont source d'inquiétude quotidienne. Les nombreux liens noués en Belgique, les encouragements quotidiens de Philippe Hennart, les rencontres des week-ends avec Alain et d'autres belges rencontrés à Lwiro me permettent de passer le cap et de repartir, diplôme en poche, au Kivu. C'est le début de ma deuxième carrière, gestionnaire d'hôpital.

Mes nouvelles compétences sont sollicitées dès mon retour, et le seront sans cesse jusqu'à ce jour, au Sud-Kivu, à Kinshasa puis au Nord-Kivu. C'est à Kinshasa que je rencontre Jean-Bosco Kahindo, aujourd'hui responsable de notre projet PADISS et de la coordination locale d'ULB-Coopération à Goma. C'est le début d'une belle et longue collaboration. Ensemble, nous travaillons efficacement à la mise en œuvre de plusieurs projets financés par la Banque mondiale, l'Union européenne et la DGD. Notre intégrité est connue et reconnue, ce qui nous vaut le surnom de «Kasa-Vubu». Nos esprits de chercheurs, soutenus par le siège, nous permettent d'apporter beaucoup d'innovation dans nos approches. En parallèle au travail au sein des projets, j'assure la responsabilité financière de nos bureaux à Kinshasa et à l'Est du pays. Je mets en place le système de contrôle interne. En 2011, je rejoins le projet au Nord-Kivu, où je retrouve Jean-Bosco qui m'y a précédé. Je m'attelle au travail fondamental d'amélioration de la gestion financière de nos partenaires locaux. Malgré quelques joies, ce travail est aujourd'hui devenu, dans un contexte de forte corruption, source d'inquiétude. J'ai pensé qu'il était temps pour moi et pour ma famille de relever d'autres challenges dans un contexte plus serein.

C'est pourquoi je quitte ULB-Coopération aujourd'hui en emportant avec moi toute l'expérience que j'ai acquise et les nombreuses valeurs que j'ai faites miennes, parmi lesquelles je retiens en particulier l'expertise, l'intégrité et la sociabilité. Chers collègues, merci pour votre confiance, pour les liens forts que nous avons créés, pour tout ce que vous m'avez appris. Nos chemins ne seront jamais bien loin. À bientôt.

Cher Jérôme,

Ce n'est pas sans émotion que j'entame la rédaction de ce petit message. 30 ans de collaboration, 30 ans de complicité, ce n'est pas rien. Tu m'as fait découvrir le Congo, fait aimer sa population. Comme d'autres, je t'ai initié aux secrets de la Belgique. Seules les moules ont résisté à ton incroyable curiosité. Durant ton long séjour en Belgique, tu connaissais mieux la politique belge que moi et t'étonnais que ce journaliste qui interrogeait très directement notre premier Ministre ne soit pas encore en prison. Je n'ai pas oublié non plus ta découverte de l'hiver et notre première bataille de boules de neige, engoncé dans ton manteau trop grand. Nous n'avons pas fait que manger et rire ensemble, nous avons aussi beaucoup travaillé. ProCEM, ProHop, GEMEC, ConsoMeg, Facturation, CEMPTA, tant de noms barbares pour toutes les applications informatiques que nous avons développées ensemble et qu'inlassablement tu as installées chez nos partenaires. C'est toujours avec une certaine fierté que je constate que des années après, certains de ces outils servent encore et cela, je le sais, c'est en très grande partie grâce à toi, à ton sens de la pédagogie, à ta patience infinie, qui ont permis de former tant de gens peu habitués aux nouvelles technologies. Le graphiste m'a dit que j'avais droit à 1500 caractères, je ne peux donc pas rappeler toutes tes réalisations et toutes nos aventures. Je vais donc terminer simplement en te remerciant très profondément pour tout ce que tu as fait pour aider les populations, pour tout ce que tu as apporté à notre organisation et pour tout ce que tu m'as apporté. Bonne chance dans ta nouvelle carrière et à bientôt, vieil ami.

Alain

DEUX ANS APRÈS… QUELS CHANGEMENTS ?

SUR BASE DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES DE THOMAS WEIGERT, *LES EFFETS DU RECOURS AU FINANCEMENT PRIVÉ POUR LES ONG UNIVERSITAIRES BELGES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT,* UNIVERSITÉ DE LIÈGE, 2018

L'année 2015 fut une année charnière pour la coopération au développement belge. Premièrement, l'ensemble des pays membres de l'ONU se sont accordés sur une liste de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable, qu'ils se sont engagés à atteindre d'ici 2030. Deuxièmement, l'OCDE a réalisé une analyse de la coopération au développement en Belgique[1] qui a servi de base aux réformes entreprises par l'État belge l'année suivante.

2016 a donc vu le cadre général des ONG belges profondément modifié, avec pour objectif d'amener l'aide publique au développement vers une plus grande «efficacité» et de «concentrer» les actions dans une liste réduite de pays partenaires.

Structurellement, les ONG se sont vues fondues au sein d'une catégorie plus large d'organisations de la société civile (OSC). L'agglomération de ces différents acteurs visait notamment les économies d'échelle. Dans le même temps, l'enveloppe accordée à la coopération au développement par l'État belge diminuait avec pour corollaire que le budget de chaque acteur s'est vu raboté.

Autre pression concomitante, de nouvelles tâches administratives ont été imposées aux ONG. Un fastidieux travail d'élaboration ou de mise à jour de procédures, et de récolte de preuves liées à ces procédures, a été réalisé par le secteur. Cette systématisation, professionnalisation, a hélas été évaluée sur la forme plus que sur le fond. Les ONG ayant passé avec succès ce «screening» ont pu continuer avec une sérénité temporaire et relative leur travail d'appui aux populations.

L'analyse de l'adaptation de deux ONG universitaires (ADG et ULB-Coopération) au screening, et aux modifications de financement ont servi de base au mémoire. Deux résultats importants ont pu être mis en évidence, sur base d'entretiens semi-directifs du personnel : d'une part, bien que l'État belge enjoigne les ONG à recourir davantage au financement privé, celui-ci reste complémentaire du financement public. En effet, les administrations publiques belges ne financent pas les projets à 100 %, chaque ONG doit y contribuer avec ses «fonds propres». Ceux-ci proviennent des particuliers, ou de fondations et autres structures privées. Cette partie, «apport propre», généralement entre 20 % et 25 % du budget total d'un projet, représente un réel défi pour chaque ONG. Second résultat face aux réformes et à la perspective de diminution des budgets

Thomas Weigert

publics, certaines ONG se sont regroupées en consortium. Dans un environnement en évolution où le financement public diminue, il devient primordial de s'entourer d'organisations désireuses de mutualiser leurs ressources permettant ainsi de garantir la poursuite des activités malgré la diminution de l'enveloppe budgétaire publique allouée. La capacité d'une ONG de coopération au développement à obtenir des projets de plus grande envergure sera fortement liée à sa capacité à créer des partenariats solides et durables avec d'autres organisations, qu'il s'agisse de fondations ou d'autres ONG. C'est le cas d'ADG et ULB-Coopération, regroupées avec Louvain Coopération et la FUCID au sein d'Uni4Coop.

En définitive, il semble qu'il appartient dès à présent aux ONG d'anticiper les changements du secteur pour pouvoir subsister, afin de remplir leur mission première : la réalisation de projets, lesquels améliorent considérablement la qualité de vie des populations au Sud. Une des pistes est effectivement la concrétisation de partenariats avec les structures privées, avec les questions éthiques que ces processus engendrent. Quant au recours au financement privé, il devra immanquablement croître !

En poursuite du mémoire, il conviendrait d'analyser l'impact de structures telle BIO, société d'investissement belge pour les pays en développement, mobilisant directement les entreprises privées désireuses d'investir au Sud.

1 OCDE (2015), *Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015*, Éditions OCDE, Paris.

ENTRETIEN

Qu'as-tu appris sur les ONG grâce à ton mémoire?
C'est un univers en perpétuel changement. Qu'il s'agisse des besoins des populations bénéficiaires, de la législation en matière de coopération au développement ou encore des accords internationaux, tout évolue. C'est d'ailleurs une de mes conclusions: ce n'est pas tant la "professionnalisation" de l'ONG qui détermine si elle parviendra à subsister mais plutôt sa capacité d'adaptation aux changements dans son environnement.

Y a-t-il une réelle plus-value des ONG pour la société?
La principale plus-value d'une ONG est d'apporter une réponse adaptée et structurée à des problèmes complexes et multipolaires. Pour moi, la richesse des personnes qui y travaillent en est la principale explication. Comme le mentionnait très bien une des personnes interrogées, ce ne sont pas les procédures qui font le travail, ce sont les personnes au sein de l'ONG, leur capacité de réaction face aux changements, leur motivation quotidienne pour surmonter les obstacles et leur empathie face aux défis que rencontrent les populations du Sud.

Penses-tu que l'opinion publique ait un regard suffisamment objectif sur les ONG? Une perception qui refléterait la réalité que tu as découvert à travers ce travail?
Je pense sincèrement que peu de personnes réalisent à quel point il est difficile de faire face à toutes les obligations auxquelles sont soumises les ONG. Un travail colossal est effectué au quotidien par ces structures, travailler à distance avec des ONG locales demande un suivi particulièrement rigoureux et la surcharge de tâches administratives impacte sur le temps disponible pour le suivi des projets. Lorsqu'une ONG fait face à des problèmes d'éthique de la part de son personnel, et qu'ils sont médiatisés, c'est hélas l'ensemble du secteur qui est touché par cette détérioration d'image.

Que retiens-tu de ton expérience?
La population occidentale a tendance à fermer les yeux sur ce qui se passe dans les pays du Sud et fait l'autruche. Cependant, ce qui me réjouit, c'est de voir l'intérêt grandissant du secteur privé pour la coopération au développement. Même si toutes les structures privées (fondations et entreprises) n'ont pas une éthique irréprochable, leur contribution financière est bienvenue dans un secteur où les budgets alloués par l'État se réduisent de plus en plus. En tout cas, ce fut très enrichissant de me plonger dans ce secteur si intéressant!

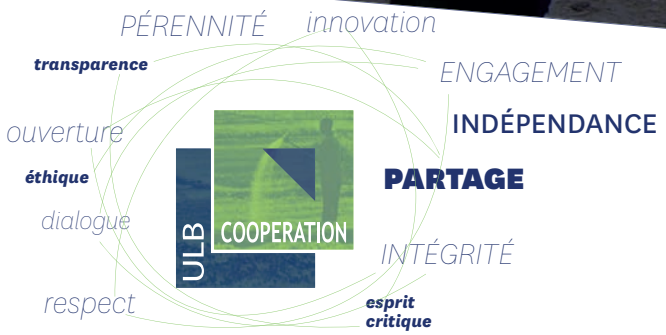

SOYONS PRÉCIS, SVP!

Dans le journal Le Soir du 18 juillet 2018, un grand titre: «*Presque toutes les ONG belges ont signé une charte éthique*». Un sous-titre: «*Une initiative lancée par le ministre de la Coopération, Alexander De Croo.*». Dans l'article qui suivait, on pouvait lire que «*presque toutes les ONG belges -76 sur 83- ont signé la nouvelle charte d'intégrité, une initiative lancée par le ministre de la Coopération, Alexander De Croo, après le scandale impliquant des membres de la branche britannique d'Oxfam à Haïti. Les dernières signatures sont attendues d'ici la fin du mois. Cette charte impose notamment aux 83 ONG belges d'élaborer un code éthique et de former leur personnel aux questions d'intégrité...*»

Même si le contenu de cette charte n'est pas à discuter, il aurait été plus juste de pouvoir lire: «*le ministre de la Coopération, Alexander De Croo a imposé aux ONG la signature d'une nouvelle charte éthique malgré les nombreux outils dont elles disposent déjà*». En effet, ULB-Coopération, comme beaucoup d'autres organisations, n'avait bien entendu pas attendu l'affaire Oxfam ni l'initiative du Ministre pour mettre en place plusieurs instruments permettant de garantir au mieux l'intégrité, la transparence et l'éthique. Nous avons plusieurs fois fait allusion à ces mécanismes dans ces lignes. Citons notre système de contrôle interne dont l'efficacité a été saluée par notre réviseur aux comptes, ou encore les audits externes organisés annuellement pour chacun de nos projets qui n'ont décelé aucun manquement. Mais également, notre charte que signe chacune de nos collaboratrices et chacun de nos collaborateurs lors de son engagement. Charte très complète, élaborée avec l'appui de l'Assemblée générale lors de la création d'ULB-Coopération, soit bien avant l'initiative (peut-on ajouter le mot médiatique?) du Ministre.

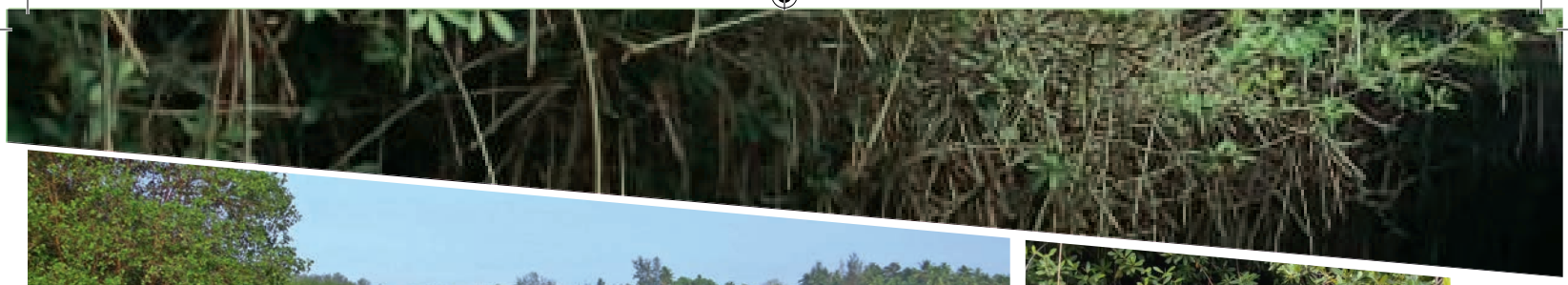

Kluvidonou, Togo, 2018

CONNAISSEZ-VOUS LES MANGROVES ?

Manon Marlier, étudiante ULB en bioingénieur (sciences et technologies de l'environnement) effectue actuellement son stage avec ULB-Coopération, afin d'évaluer les possibilités de restauration des mangroves au Togo. Elle partage ici son expérience…

La mangrove est une zone riche en faune et flore, le long des côtes tropicales. La particularité des arbres qui la composent, les palétuviers, est d'être capables de se développer dans des eaux légèrement salines. Cet écosystème atypique est le terrain de mon stage avec ULB-Coopération au Togo.

Grâce aux conditions particulières qu'elles offrent, les mangroves proposent un panel inédit de « services ». En effet, elles constituent un lieu idéal de ponte, de reproduction et de refuge pour les poissons et autres ressources halieutiques (p.ex. crabes), elles sont une source de bois pour la chauffe ou le service ainsi qu'une source de plantes, et les racines des arbres qui y poussent sont un support pour la culture d'huîtres… C'est aussi une zone tampon qui absorbe l'énergie des vagues, limite les inondations et l'érosion côtière et participe à la séquestration du carbone. Malheureusement, les pressions anthropiques pesant sur cet écosystème précieux sont très nombreuses et accentuées par le changement climatique.

Au sud du Togo, la région maritime est parsemée de mangroves le long des berges du système lagunaire (chenal de Gbaga, Lac Togo). Les forêts de palétuviers y ont longtemps été surexploitées et sont aujourd'hui fortement dégradées par endroits, ne subsistant plus qu'à l'état de touffes peu fournies. Depuis quelques années, différentes institutions ont démarré des projets de sensibilisation et de reboisement des mangroves, cruciaux notamment pour les nombreuses communautés de pêcheurs de la région.

L'objet de mon stage est de récolter un maximum d'informations sur cette problématique au Togo. La recherche bibliographique a été la première étape, rassemblant tout le matériel publié sur les mangroves togolaises en termes de surface, biodiversité, services écosystémiques, mais aussi les recherches menées par l'Université de Lomé, les projets réalisés par le gouvernement ou par des ONG. Cette étape a permis d'identifier les sous-thématiques qui manquaient encore de socle scientifique, et donc les nouveaux thèmes de recherches nécessaires au lancement de projets pertinents.

En parallèle, j'ai rédigé une enquête ethno-biologique basée sur les questionnaires du professeur Farid Dahdouh-Guebas, enseignant spécialiste des mangroves (ULB et VUB). L'objectif était de connaître l'utilisation concrète des mangroves par les populations locales, l'évolution de l'écosystème d'après leurs souvenirs, les changements en cours et leurs origines, d'identifier l'état de leurs connaissances sur l'écosystème, les problèmes auxquels elles sont confrontées, leurs idées et besoins en termes de projets, etc.

Une fois sur place, accompagnée des ONG locales AHD et Agbo-Zegue, le volet pratique a été réalisé : rencontrer les personnes concernées et interviewer près de 125 villageois. Ce travail de terrain m'a également permis de constater l'état des différentes zones de mangroves, de voir le résultat des projets de reboisement menés par le passé et d'identifier les zones où il est urgent d'agir.

Les perspectives sont multiples, et feront notamment l'objet d'un colloque scientifique sur la thématique des mangroves qu'ULB-Coopération co-organisera, dans le cadre d'Uni4Coop, en février 2019 à Lomé.

Manon Marlier

POUR POURSUIVRE NOS ACTIVITÉS, **VOS DONS SONT ESSENTIELS!**

PLUSIEURS POSSIBILITÉS VOUS SONT OUVERTES :

— Le formulaire d'ordre permanent ci-dessous : vous déterminez le montant, la fréquence, et ne vous souciez plus du reste !

— Le bulletin de versement ci-dessous.

Une attestation d'exonération fiscale vous est envoyée pour tout montant annuel total de dons ≥ 40 €.

FORMULAIRE D'ORDRE PERMANENT

(À compléter, signer et déposer dans votre organisme bancaire ou à effectuer via votre PC banking)
En optant pour l'ordre permanent, je soutiens de façon régulière, grâce à ma générosité, les projets de développement durable d'ULB-Coopération en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le + pour vous ? Le montant que vous désirez, la fréquence que vous déterminez, un prélèvement automatique dont vous ne vous souciez plus, modifiable à tout moment. Et une attestation fiscale systématiquement reçue chaque année dès que le montant total de vos dons est ≥ 40 €.

Le + pour nous ? Une plus grande stabilité des arrivées financières, pour une gestion optimale.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° : ..... Bte : ..... Code postal : .....

Localité : .....

Email : .....

☐ 40 € ☐ 30 € ☐ 20 € ☐ 10 € ☐ 5 € ☐ autre montant mensuel € .....

Vers le compte d'ULB-Coopération :
Banque CBC : BE25 7320 4180 0482 ou BNP : BE86 0014 8053 5450
50 Av. F.D. Roosevelt, CP 266, à 1050 Bruxelles, avec la communication « Don ULB-Coopération ».
Je peux, à tout moment, modifier ou annuler mon ordre par simple avis à ma banque.
Le : ..... /..... /..... Signature :

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT 02

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

Bedrag / Montant EUR , CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN) BE25 7320 4180 0482

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire GREGBEBB

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
ULB - COOPERATION ASBL
AV. FR. ROOSEVELT 50
BE 1050 BRUXELLES

Mededeling
Communication DON

ÉVÉNEMENTS À VENIR

COLLOQUE
« L'ENGAGEMENT, ÇA S'APPREND ? »
19 – 21 SEPTEMBRE
Comment susciter l'engagement à la citoyenneté mondiale et solidaire des jeunes dans l'enseignement supérieur ?
Inscription : www.fucid.be/inscription
Adresse : Université de Namur, 8 rempart de la vierge, 5000 Namur

UN DÎNER PRESQUE ÉQUITABLE - CONCOURS
8 - 13 OCTOBRE
Réaliser un repas pour 5 personnes en utilisant un maximum d'ingrédients issus du commerce équitable… Le défi vous tente ? Posez votre candidature pour faire partie de la première édition d'« Un Dîner Presque Équitable » qui aura lieu à l'ULB.
Infos : www.ulb-cooperation.org/agenda

CINÉ-DÉBAT « MALARIA BUSINESS »
29 SEPTEMBRE – 19H30
En racontant l'histoire de l'Artemisia et de ceux qui se battent pour que cette plante soit largement diffusée, Malaria Business met au pied du mur les institutions qui tentent de lutter contre le paludisme depuis 50 ans.
Débat en présence du réalisateur et d'experts.
Adresse : Centre culturel Senghor, 1040 Etterbeek

RELAIS POUR LA VIE
20 – 21 OCTOBRE
ULB-Coopération crée une équipe, soutenez-la ! Le Relais pour la Vie est un événement festif, pour tous les âges, axé autour de la solidarité et de la collecte de fonds en faveur de la lutte contre le cancer. Pendant 24 heures, les acteurs de la communauté universitaire se mobilisent afin de mettre à l'honneur des personnes qui ont vaincu ou se battent contre le cancer, et rendent hommage à ceux et celles emportées par le cancer.
Adresse : ULB, Campus du Solbosch
Soutenez-nous : www.relaispourlavie.be/teams/ulb-cooperation-o

THÉÂTRE-DÉBAT
« COLON(IAL)OSCOPIE »
24 OCTOBRE – 18H
« Deux personnages, une mère et sa fille, ébouriffés et décoiffants, empâtés et empêtrés, s'épanchent avec jubilation et sans modération sur notre passé colonial… Ah, ah, ah, on savait rire en ces temps bénis des colonies ! »
Adresse : Salle Delvaux, ULB, Campus du Solbosch

CONFÉRENCE « ENJEUX ET RISQUES DU JOURNALISME D'INVESTIGATION : LE TRAITEMENT DE L'ÉVASION FISCALE ET DE LA CORRUPTION ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE »
5 NOVEMBRE – 19H30
Durant l'Africa Week, organisée par le groupe S&D du parlement européen.
Adresse : Salle Dupréel, ULB, Campus du Solbosch

Ajoutez ULB-Coopération à votre testament et léguez votre solidarité !

Par souci écologique, nous vous encourageons à opter pour la newsletter en format pdf. Envoyez un simple e-mail à l'adresse **info@ulb-cooperation.org** ou inscrivez-vous sur notre site www.ulb-cooperation.org